

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VENANSAULT

AVIS DU MAIRE

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que :

La réunion du CONSEIL MUNICIPAL
aura lieu à la Mairie

Le mardi 12 mars 2024 à 20h30

A l'ordre du jour sont portées les questions suivantes :

- Taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires
- Souscription d'un emprunt
- Créations et suppressions de postes
- Augmentation du temps de travail d'un agent
- Diminution du temps de travail d'un agent
- Adhésion à la démarche prévoyance du Centre de Gestion
- Convention groupement de commandes service de formation
- Avis sur le projet de parc éolien à Nieul le Dolent
- Zones d'accélération des ENR
- Approbation du PLU
- Inscription du sentier du charme au PDIPR

En Mairie, le 5 mars 2024

Laurent FAVREAU
Maire de Venansault

